des Princes Ge. Novemb. 1738. leur appel, & il conclut que lesdits Capitaines n'auront pas à le plaindre, fi, perseverans dans leur negligence, on les juge sur les seuls actes venus des Indes. Mr. de St. Gilles avance par raport à ces actes, que ce n'est pas au Roi son Mairre, mais bien à ceux qui se croyent lesés, à les faire venir en Espagne; & que quand Sa Maj. Cath. veut en ordonner l'envoi, c'est une faveur qu'elle fait, & une marque qu'elle ne cherche point à profiter de la rigueur des loix. Quant à l'un des Vaisseaux en particulier qu'on nomme l'Oostwart, & sur lequel étoient les Gouverneurs de St. Eustache, & de St. Martin, le passeport dont il étoit muni, porte, qu'il doit aller en droiture d'Amsterdam à ces deux Isles. fans s'arrêter dans aucun Port; cependant il a été pris à 200. lieues à l'Ouest de sa route avec des dentées qui prouvent fon atterriffement aux côtes de l'Amerique Espagnole. La Contrebande faite par ce Navire est d'ailleurs prouvée par des circonstances fort importantes, & qui ont donné lieu de croire qu'il la continucroit. Le Ministre Espagnol fait voir ensuite que loin d'avoir maltraité les deux Gouverneurs qui montoient l'Ooftwart, le Capitaine qui les a pris, & celui à qui il les a remis, leur ont fait toutes fortes d'honnêteres & de bons traitemens, auffi bien qu'aux autres personnes de leur Vaiffeau , qui l'ont dépolé en arrivant à Occa dans l'Ifle de St. Domingue , & qu'on leur a remis leurs coffres avec l'inventaire de tout ce qu'ils contenoient , leurs hardes, leurs portefeuilles, des vivres & autres chofes necessaires pour poursuivre leur toute. Voila la teneur de la premiere partie du memoire du Marquis de St. Gilles.

Dans la seconde ce Ministre die qu'il est étrange que la rélation passionnée des Interesses paroisse luffilante pour faire un préjugé en faveur de leur Sa ni sup is terrine le 21 2129 eb einnoig

. 12